







#### COMPLÉMENT PRÉVOYANCE

L'offre assurance emprunteur individuelle MNCAP Emprunteur Pro, proposée depuis 2019 par Digital Insure, est désormais également disponible en formule Complément Prévoyance de l'emprunteur.



# GARANTIES SOLIDES

- Garantie Décès / PTIA : jusqu'à 20 000 000 €.
- IPT, IPP et ITT jusqu'à 21 000 € / mois. IPT versée en rente.
- Couverture des MNO : rachat des affections dorsales et psychiques en option (sans condition d'hospitalisation).

### ASTUCE n°1

- Le complément prévoyance n'est pas pris en compte dans le calcul du TAEA. Utile pour éviter un blocage à l'octroi du prêt immobilier à cause du taux d'usure.
- De plus, il n'est pas nécessaire d'informer la banque de la présence d'un complément emprunteur sachant qu'elle n'est pas bénéficiaire des prestations.



# CONDITIONS D'ADHÉSION

- Souscription : 6 mois max. après déblocage des fonds.
- Adhérents : **personnes physiques** uniquement, résidant en France métropolitaine et DROM (sauf Mayotte).
- Objet de financement : immobilier uniquement. Résidence principale, secondaire, locative, travaux ou regroupement de crédits > à 60% d'encours immobiliers.
- Quotités possibles : de **1%** à **99%**, pour compléter l'assurance emprunteur et couvrir **100%** du prêt par assuré.
- Âge à l'adhésion : décès 84 ans, PTIA/IPT/IPP/ITT 66 ans.
- Âge en fin de garantie : décès 90 ans, PTIA/IPT/IPP/ITT 70 ans.
- Formalités médicales allégées : QS jusqu'à 45 ans et 1 M€.
- Éligibilité des profils de clients Lemoine : pas de formalités médicales demandées, pour des montants assurés ≤ 200 000 €.





# PARCOURS OPTIMISÉ

- Solution digitale de la distribution (édition du projet, de la fiche devoir de conseil) jusqu'à la souscription finale (édition du certificat d'assurance).
- Les formulaires de saisie et les parcours (comparateur, souscription) du Complément Prévoyance sont similaires à ceux de l'assurance Emprunteur.



Toutes les caractéristiques de l'offre Complément Prévoyance MNCAP Emprunteur Pro sont identiques à sa formule Assurance Emprunteur : parcours, garanties, limites d'âges, plafonds, niveaux de franchise, tarifs, formalités médicales...



... des dossiers d'assurance groupe sont finalisés avec une quotité couvrant 200% du prêt des co-emprunteurs.

Autrement dit : dans 60% des cas, il est possible de proposer à vos clients un renfort de couverture avec le Complément Prévoyance!

Estimation réalisée sur 4 633 dossiers réalisés en 2022 par un de nos partenaires.

Une offre exclusive





réassurée par



